

Commerce

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 20

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

suis pas loin d'être de son avis. La femme de jadis restait assise au coin du feu ou trottnait d'une pièce à l'autre dans sa maison. Sortait-elle? Elle n'avait qu'à s'asseoir dans une voiture qu'un cocher conduisait à du 25 à l'heure. La femme moderne travaille, circule en bicyclette, conduit son auto elle-même (quand elle en a une). Son ménage lui-même est une petite cuisine toute pleine de mécaniques. Si son mari fait tourner des dynamos dans une fabrique, elle fait sa lessive au moteur. La robe est une tenue de travail bien dangereuse et bien inconfortable.

Je vote donc pour le pantalon féminin. Et la tradition, direz-vous? Et la féminité! Une femme n'a pas besoin de sa féminité pour faire sa lessive. D'ailleurs la robe n'est pas un vêtement spécifiquement féminin. Les hommes l'ont portée pendant des siècles. Trouvez-vous drôle qu'ils s'en sont débarrassés? Pour moi la question est simple. Vêtement de travail: le pantalon, pour les femmes comme pour les hommes. Tenue de cérémonie: la robe, pour les femmes comme pour les hommes.

Commère. — C'est un admirable vieillard, teint rose, blanche barbe; cet excellent homme arrive de Neuchâtel en auto, conduit par un chauffeur; mais, pour sa petite mise en scène, notre herboriste — car cet homme soigne les gens avec de l'herbe — laisse la voiture à l'ombre, et s'en va faire une petite tournée de cafés; jovial, il interpelle les inconnus:

— Toi, mon petit, trop de tension! Cœur à ménager! Et bronches délicates, sapristi! Quoi? Un verre? Eh! oui, j'accepte... Donne-moi ton adresse; je t'enverrai des herbes, moi, mon petit, tu verras ça!

Et le « patient » reçoit une petite boîte de foin... contre remboursement de 4 fr. 75!

Boire des tisanes, ça fait du bien; en vendre, davantage encore!



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

1803.

Au moment où je m'engageai, la guerre était imminente; l'ordre arriva de partir pour le camp de Boulogne. Le 6e corps, maréchal Ney, fut dirigé sur Etaples, petit bourg à trois lieues de Montreuil sur mer; nous quittâmes Besançon au commencement de novembre 1803, par un temps affreux, la pluie continue pendant les vingt-cinq jours de route. Avant le départ, ma mère vint avec ma sœur me faire ses adieux. Pauvre mère, je ne l'ai jamais revue, jamais!

L'emplacement occupé par notre corps s'étendait sur un grand espace de terrain fraîchement sillonné par la charrue, situé à un quart de lieue du bourg d'Etaples. De cet emplacement assez élevé, on voyait la mer et ses côtes sablonneuses, entourées des dunes stériles de la Picardie. Nous passâmes la première nuit à la belle étoile, (quand il ne pleut pas), sans paille, ni couverture, ni feu; le lendemain, cinquante hommes par compagnie allèrent à la distribution des vivres des campagne, paille et couvertures comprises; on fit ensuite des baraques contenant chacune de douze à seize hommes; les musiciens avaient pour eux trois baraques; dans la première était l'état-major, composé de huit hommes; chacune des deux autres contenait dix musiciens; je fus de l'une de celles-ci, mais comme je n'étais pas très propre, vu mon âge, on me fit coucher par terre entre deux nègres, Aly et Mahomet, l'un caisse roulante, l'autre cymbalier; j'étais bien malheureux entre ces deux hommes de couleur, qui sentaient horriblement mauvais, plus que je ne saurais dire; enfin, l'on prit pitié de moi, on me classa dans une des escouades de ma compagnie, se du 2e bataillon, recommandé à un vieux caporal, nommé Ceccour. Ce dernier avait fait la campagne d'Egypte avec le Premier Consul; il avait soin de me surveiller pour les

soins de la propreté, et j'avais là l'avantage d'être moins souvent vexé que pendant le temps que je passai chez les musiciens; ce n'était pas non plus tout rose, quoique je fusse mieux.

L'escouade dont je faisais partie était composée de vieux troupiers et de conscrits. L'un de ceux-là, nommé Rousset, appointé, avait été à la prise de Saint-Jean d'Acrc; il ne savait ni lire ni écrire; il était entré dans un harem et avait pris plusieurs bijoux à une femme turque, entre autres un diamant d'une valeur de 80.000 fr.; ce joyau était si beau, qu'un soir qu'il le perdit en se déshabillant, il ne le retrouva qu'à la faveur des feux qu'il projetait; dans les combats ou dans les batailles, ses camarades ne le perdaient jamais de vue, mais aucun d'eux ne savait de bonne amitié où il plaçait son diamant; sa politique à cet égard, était des plus tortueuses; on supposait qu'il le cachait entre cuir et chair. C'était un bon soldat; il a eu sa retraite après Tilsit. Dans son pays, à Pézanace, il vendit son diamant à un colonel, pour la somme de 100.000 francs.

Quant aux conscrits, ils étaient Champenois, Bretons, Alsaciens et pour le plus grand nombre Bizontins; tous ces soldats m'aimaient assez, mais chaque fois que j'allais à la répétition avec les musiciens de l'état-major, ceux qui avaient voyagé ou qui avaient été en garnison à Genève, dans le 17e léger ou le 45e, ceux-là me lançaient des lazzis sur les Genevois à n'en plus finir, cela m'agaçait au dernier point; il y avait surtout un nommé Stéphens, 1er basson solo, qui m'avait pris en grippe parce que je n'avais pas assez vite consenti à décroter et cirer ses bottes, et qui, pour cette raison, m'appelait toujours crapaud, mousse; ce dernier mot me froissait davantage que tout autre, un grand chagrin, par la raison que c'est un terme de mépris dans les flottes.

Ces vexations continuelles me firent prendre la résolution de connaître l'escrime; je fréquentai en conséquence la salle d'armes, et je me promis de provoquer en duel le premier individu qui m'insulterait de la sorte; moyennant un sol par jour, je pouvais prendre vingt leçons par mois; au bout de trois mois je réussissais déjà passablement, et je tenais déjà tête à maint prévôt d'armes. Cet exercice me plaisait beaucoup, il contribuait à mon développement physique et je me tenais mieux; dès lors, aussi, je fus moins exposé à être ennuyé, car ce que je connaissais d'escrime en imposait à certains blagueurs et autres vantards militaires. Toujours j'ai porté haut le nom Genevois, aucun danger ne m'aurait arrêté pour laver une insulte faite à ce nom, surtout lorsque j'étais moins âgé.

Jamais de ma vie je n'ai eu peur; j'ai eu cinq duels et j'en aurais probablement eu d'autres depuis lors, si ceux de mes compatriotes qui, dans la *Feuille d'Avis de 1853*, ont écrit sur mon compte de sales et infâmes mensonges, n'avaient pas été des lâches, comme les nomme fort bien M. Petit-Senn dans ses si spirituelles boutades: « L'insulteur anonyme change son nom que personne ne connaît, contre celui de lâche que tout le monde lui donne. » La Bruyère, dans ses *Caractères*, dit à ce sujet: « Personne ne se croit déshonoré d'avoir reçu un coup de pied d'un cheval ou d'un âne, il faut faire de même de la calomnie. » Moi, je ne puis admettre cette indifférence, l'application ne peut être admise; il faut, pour rester dans le juste, conspuer, stigmatiser l'être assez dégradé qui ne voit dans ses semblables que des sujets de jalousie qui le poussent à leur jeter sa bave et ses calomnies, il sait qu'il en reste quelque chose, et La Bruyère sait aussi qu'il y a des humains qui ont ce caractère que, lorsqu'il arrive un revers à quelqu'un, fût-ce même notre meilleur ami, il y a là-dedans quelque chose qui nous plaît; comment voulez-vous alors que ce meilleur amis distingue le faux du vrai, puisque l'esprit de l'homme penche pour s'encanailler?... par méchanceté, sans sujet que le mensonge, la basse, la vile jalousie.

J'étais le secrétaire de presque tous les cons-

crits de mon escouade, peu savaient lire; je leur disais: « Mais vous n'avez donc pas dans votre pays des Macaire, des Schmitouze, des Viguet? » Alors, j'étais fier d'être de Genève, le petit Genevois de 12 ans leur était très utile, et ils devenaient bons pour moi dans ces moments-là. Nous avions exercé tous les jours, des revues de généraux de division. Nous en passâmes une par la maréchale Ney, belle femme blonde, vêtue d'une superbe amazone rouge, ce qui faisait un effet très séduisant et des plus chevaleresque.

Le maréchal, son mari, avait appris de source certaine qu'il avait à Paris des détracteurs au sujet de son corps d'armée qui restait oisif, et que l'Empereur pourrait bien un jour en être informé; pour détruire l'effet de ces fâcheux rapports, il fit commander une grande manœuvre dans les fameuses plaines entre Etaples et Francmaçon, dans le courant de juin, le 7; les blés étaient déjà arrivés à une hauteur prodigieuse. A trois heures du matin, 30.000 hommes, cavalerie, infanterie, artillerie, furent réunis jusqu'à cinq heures le soir, et firent de superbes évolutions; le maréchal Ney commandait lui-même, il possédait la plus belle voix entre tous les maréchaux de France alors vivants, au timbre argentin, qui portait à une distance considérable sans qu'on perdît un mot des commandements, et cette voix il pouvait la soutenir sans aucune fatigue ni altération une journée entière. Le maréchal, connaissant admirablement la stratégie, aurait fait l'admiration du grand Frédéric; tous les soldats l'aimaient comme un père, et il aurait pu les faire manœuvrer au nombre de 50.000 hommes sur une assiette.

Les essais pour l'embarquement des troupes destinées à opérer la descente en Angleterre se poursuivaient. Au troisième coup de canon, qui se tirait d'heure en heure, 25.000 hommes étaient prêts à mettre à la voile ou à partir à la rame, qu'il fit ou non du vent; tout ce qui était attaché à la troupe ou à la marine, avait des carabines, mais moi seul, à cause de mes douze ans, n'en avais point, c'était une injustice, je le croyais, et je me montais la tête. L'Empereur, passant une revue des sacs, je pris le parti de lui présenter moi-même ma réclamation, touchant l'octroi d'une arme que je croyais devoir porter aussi bien que tant d'autres. Lorsqu'il fut arrivé près de moi, j'ôtai mon chapeau à cornes, et lui dit: « Sire, je n'ai pas de mousqueton. » — « Quel âge as-tu? » — « Sire, douze ans! » — Il me passa sa main blanche sous le menton pour me relever la tête que je tenais inclinée, puis il passa et ce fut là sa seule réponse; néanmoins je ne fus pas moins fier d'avoir été touché de la main du grand homme, car je considérais cela comme un très grand honneur; j'étais heureux comme si cette main m'avait donné du génie; en effet, être touché par l'Empereur, duquel le préfet d'Arras disait: « Dieu créa Napoléon et se reposa », était pour moi, préférable aux millions de Rotschild, que je ne considérais plus que comme un vil métal.

Certes, je fus bien heureux ce jour-là, et dès lors je n'eus plus envie, comme cela m'arrivait quelquefois, de retourner chez mes parents; j'aurai eu, du reste, de grandes difficultés à obtenir mon congé du colonel Brun, lequel était frère d'armes de l'Empereur, qu'il tutoyait sans gêne aucune, surtout lorsqu'il avait bu une bouteille de rhum.

J'avais un compatriote de Carouge, un M. Trappier, qui me voyait avec plaisir; plus tard, il passa capitaine dans la garde impériale; il aurait pu m'aider de son crédit pour me faire rendre justice et me faire obtenir mon congé, mais il n'en fit rien. Quoique à peu près nul dans la musique, puisque un jour j'étais cymbalier, le lendemain triangle, et un autre jour troisième clarinette, on voyait que j'avais des dispositions, et qu'avec l'étude je pouvais arriver à quelque chose.

(A suivre).

J.-L. Sabon.

Pour la rédaction: J. Bron, édité.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron